

Région Île de France
PROJET DE BUDGET 2021

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

INVESTISSEMENT

Chapitre 902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

FONCTIONNEMENT

**Chapitre 931 - Formation professionnelle et
apprentissage**

11 - Formation professionnelle

Chapitre 932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Chapitre 939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

ANNEXE 7

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2021	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2021	9
INVESTISSEMENT.....	10
FONCTIONNEMENT.....	20
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	30
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2020	35
INVESTISSEMENT.....	36
FONCTIONNEMENT.....	46

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2021

Enseignement supérieur et orientation

Du fait de l'épidémie de la COVID 19, l'année 2020 a été une année particulièrement difficile pour le secteur de l'enseignement supérieur qui a été confronté à 3 enjeux majeurs :

- assurer la continuité pédagogique ;
- se mobiliser pour lutter contre l'aggravation de la précarité étudiante ;
- accueillir à la rentrée un plus grand nombre d'étudiants en raison du très fort taux de réussite au bac en juin 2020.

La Région a su mobiliser ses dispositifs de droit commun, dont certains tournés vers le numérique étaient précurseurs et ont montré tout leur intérêt en cette période de crise, comme les trophées Edtech ou les trophées Oriane.

Les nombreuses bourses attribuées par la Région ont également aidé les étudiants dans cette période difficile. L'expérimentation d'un soutien à l'animation de résidences étudiantes s'est également avérée très précieuse en période de confinement.

Certains dispositifs ont été adaptés, assouplis, comme les programmes de mobilité. Les cordées de la réussite ont souvent maintenu la dimension tutorale de leur dispositif, favorisant l'implication et la réussite des élèves.

Grâce au Service Public Régional de l'Orientation, la Région a maintenu le lien entre tous les acteurs et leur mobilisation au niveau local dans une période où les questions d'orientation et d'insertion sont encore plus cruciales que précédemment.

Enfin la Région a également été amenée à prendre des mesures d'urgence. Des distributions alimentaires ont été organisées pour les étudiants et dans certaines universités dès la fin du confinement.

Pour lutter contre la fracture numérique, + 5,000 M€ ont été votés dans le cadre du budget supplémentaire pour l'aide à l'équipement numérique de tous les étudiants boursiers entrant en première année d'études supérieures et un plan d'urgence en faveur de la continuité pédagogique et du pouvoir d'achat a été mis en place à la rentrée (distribution de masques pour tous les étudiants, campagne de tests et don de tests sérologiques, fonds d'urgence de 10 000 ordinateurs, moniteurs numériques pour faciliter la prise en main par les enseignants de la formation en distanciel ...).

La Région continuera en 2021 à adapter ses dispositifs et à proposer des mesures à la fois pour le pouvoir d'achat des étudiants et la continuité pédagogique de leurs enseignements, mais aussi à prendre des mesures sanitaires complémentaires pour répondre à l'urgence de la pandémie, et pour favoriser l'insertion professionnelle des diplômés.

Par ailleurs, dans le cadre du plan de relance rendu nécessaire par la situation économique et sociale découlant de ce contexte sanitaire, et à l'occasion du lancement du nouveau CPER, la Région renforcera massivement son investissement dans la transformation des campus franciliens.

Au-delà de ces actions exceptionnelles, le budget 2021 permettra de continuer d'œuvrer, dans le respect du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) adopté en 2017, pour augmenter l'attractivité des campus franciliens, et développer l'égalité des chances d'accès à l'enseignement supérieur et la réussite de tous.

Le budget régional en faveur de l'enseignement supérieur est proposé à hauteur de **76,890 M€** en 2021, dont 66,350 M€ en investissement et 10,540 M€ en fonctionnement, soit une **hausse de + 15 %** par rapport à 2020 (66,690 M€).

La dotation globale est de **89,240 M€** en crédits de paiement.

En investissement, la dotation 2021 est de **66,350 M€ en AP et de 76,700 M€ en CPI** contre 56,350 M€ en AP et de 84,575 M€ en CPI en 2020, soit + 18 % en AP et - 9 % en CPI.

S'agissant de la première année du Contrat de plan Etat-Région 2021-2027, la Région a identifié 8 opérations du précédent CPER qui n'ont pu être finalisées et devront être reprogrammées. Les nouvelles opérations n'étaient pas identifiées au moment de la préparation du budget, le mandat de négociation ayant été communiqué tardivement par l'Etat. Pour autant, une enveloppe importante a été prévue en vue d'une contractualisation élevée pour le futur CPER, conformément à l'ambition de la Région compte tenu des besoins de l'Ile-de-France. Le CPER sera un élément clé de la stratégie de relance de la Région qui s'articule autour de trois axes : investir, innover, et former.

Une enveloppe d'un montant de **64,130 M€ en AP** sera mobilisée au bénéfice des reprogrammations et de nouvelles opérations structurantes pour l'immobilier universitaire francilien.

La section d'investissement de ce budget porte également une ligne dédiée au **soutien des initiatives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche franciliens dans le domaine du numérique**. La Région a été un précurseur sur ce sujet en incitant, dès 2017, les universités à développer des projets numériques en lien avec des startups dans le domaine de l'innovation pédagogique et des Edtechs. En plus des trophées Edtech dont ce sera la cinquième édition en 2021, et qui sont désormais bien ancrés dans le champ de la smart région, il est proposé, depuis deux ans, un dispositif numérique visant à faciliter l'accès de tous à l'enseignement supérieur grâce à des lieux de proximité, bien équipés et où les étudiants bénéficient d'un coaching personnalisé : les Digitales académies.

Enfin l'**appel à projet Ingénierie de Formation Professionnelle et d'offres d'Accompagnement Innovantes - IFPAI** - sera poursuivi sur la ligne orientation et formations supérieures. Cofinancé à parité avec l'Etat et opéré par la Caisse des Dépôts et Consignations, il vise à soutenir la création de formations courtes et partenariales en lien avec les besoins des entreprises ainsi que l'accompagnement de l'entrepreneuriat étudiant et la valorisation de l'innovation.

En fonctionnement, la dotation 2021 est de **10,540 M€ en AE et de 12,540 M€ en CPF dont 0,400 M€ au titre du PRIC** imputés sur le chapitre 931 "Formation professionnelle et apprentissage". La dotation 2020 était de 10,340 M€ en AE et CPF dont 0,400 M€ au titre du PRIC et imputés sur le chapitre 931 précité.

La Région poursuit son effort en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur de tous les Franciliens, avec une dotation de **5,680 M€** permettant de financer :

- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide régionale au mérite ;
- une nouvelle promotion d'étudiants bénéficiaires de l'aide au passage du Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU).

Depuis le début de la mandature, la Région aura ainsi facilité l'accès de **13 800 étudiants** à une formation supérieure.

Cette dotation inclut également une enveloppe fortement majorée (**+ 8%**) pour les **«Cordées de la réussite»** portées par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de 1ère et terminale, terminale en vue de les motiver pour poursuivre des études supérieures, y compris les plus prestigieuses; mais également portées par des lycées qui souhaitent par ce dispositif permettre l'élargissement des choix professionnels, casser les représentations et participer à l'élévation globale des qualifications, attendue par l'économie francilienne, en favorisant l'ambition par la poursuite d'études. Les jeunes scolarisés dans les quartiers prioritaires ou domiciliés en zone rurale sont particulièrement ciblés. Là encore, la Région aura été précurseur en mettant l'accent dès 2016 sur ce dispositif que le gouvernement entend désormais démultiplier. Cette enveloppe permet d'accentuer encore l'effort de la Région pour doubler le nombre de cordées de la réussite. Depuis le début de la mandature le budget dédié à cette action aura presque triplé et le **nombre de lycéens bénéficiaires aura été multiplié par 8, passant de 3 275 à 25 436**.

Les financements de la Région en matière **d'aide à la mobilité internationale sont stabilisés à 3,920 M€ en AE en 2021**. Ces crédits permettront aux étudiants franciliens de réaliser un stage, un séjour d'études ou de recherche à l'étranger, et aux étudiants et chercheurs étrangers d'être logés à la Maison de l'Ile-de-France. Les trophées des Etudiants Ambassadeurs, concours pour inciter les étudiants à être davantage vecteurs de l'attractivité de l'Ile-de-France et de ses établissements d'enseignement supérieur, dans l'esprit des orientations du SRESRI, seront reconduits. Depuis le

de la mandature, ce sont plus **12 000 étudiants** qui auront été soutenus dans leur projet de mobilité.

Enfin, le budget Enseignement supérieur porte des crédits pour la coordination et les initiatives digitales des acteurs de l'orientation, en lien avec le portail ORIANE, et pour le soutien à des projets de vie étudiante comme par exemple la mise en œuvre d'animations dans les résidences et lieux de vie étudiants. Un budget de **0,540 M€** sera consacré à ces projets.

Recherche et Transferts de Technologie

Depuis 2016 la Région s'est fortement engagée pour l'emploi scientifique, le soutien aux laboratoires et l'irrigation du tissu économique par la recherche. En 2021, elle accroît encore résolument cet engagement en investissant dans le plan de relance et le contrat de plan Etat-Région et en maintenant intacte la capacité de recherche des Domaines d'intérêt majeur de recherche. En augmentation de 6,90 % par rapport à 2020, le budget dédié à la recherche et aux transferts de technologie, sera doté à hauteur de **53,000 M€ en AP/AE** et **52,100 M€ en CPI/CPF**.

L'année 2021 sera en effet marquée par quatre faits majeurs dans le secteur de la recherche et du transfert de technologies : la prolongation d'une année des Domaines d'Intérêt Majeur (DIM) de recherche labélisés en 2016, la mise en œuvre du projet européen Paris Region Fellowship programme, le lancement d'un volet Equipements scientifiques dans le cadre du nouveau Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2021-2027, le démarrage sur la même période du programme opérationnel FEDER, et le déploiement du Plan de Relance en matière de recherche en Santé.

2021 constituera ainsi une année complémentaire pour le financement des DIM labellisés en 2016 permettant d'avoir une année de transition vers les nouveaux DIM en 2022, avec des montants équivalents à 2020.

Suite au succès en 2020 de la Région Ile-de-France, lauréate pour la première fois au programme européen Horizon 2020-COFUND, l'année 2021 sera aussi celle du recrutement des 26 premiers postdoctorants, au sein des laboratoires franciliens, notamment des DIM, retenus dans le cadre du « Paris Region Fellowship » piloté par la Région. Celle-ci apporte en 2021 un financement de 1,900M€, à parité avec l'Europe. Au total, entre 2021 et 2022, ce sont 52 postdoctorants qui pourront rejoindre les équipes académiques franciliennes, mettant en œuvre l'engagement de la Région dans le « retour des cerveaux », le développement des compétences en lien avec les entreprises et l'employabilité des jeunes chercheurs.

Pour la première fois également, la Région participera avec l'Etat au cofinancement d'équipements scientifiques dans le cadre du CPER, à hauteur de 2,500 M€ et mettra en place un nouveau dispositif de soutien aux projets de maturation (deeptech émergence) issus des laboratoires académiques en vue d'un transfert vers les entreprises, en articulation avec les propositions faites dans le cadre du PO FEDER 2021-2027.

La Région poursuivra également son soutien à l'emploi scientifique francilien, en vue du recrutement de 35 doctorants « Paris Region PhD », développant leurs compétences au sein des laboratoires des DIM et en partenariat avec des entreprises qui ont besoin de se renforcer par rapport au virage numérique qui impacte leur champ d'activité.

Le programme lancé en 2020, « Paroles de chercheuses et chercheurs », mettant à l'honneur les chercheurs dans les lycées d'Île-de-France, avec 40 premières conférences entre décembre 2020 et juin 2021, se poursuit par 60 conférences pour l'année scolaire 2021-2022, permettant de partager leurs connaissances, leur expérience et leur motivation pour le métier de chercheur, notamment auprès des jeunes filles.

Le programme de recherche interdisciplinaire Lability lancé fin 2020 dans le cadre du premier appel à projets « Smart Lab » sur la résilience et les effets de la crise sanitaire sera mis en œuvre avec les 9 postdoctorants recrutés.

Globalement, les actions majeures de la Région en matière de recherche et d'innovation sont non seulement maintenues en faveur des réseaux de recherche (DIM) pour lesquels il n'y aura pas d'année blanche, de l'équipement scientifique et technologique (SESAME), des compétences scientifiques et technologiques (Paris Region PhD, Chaires Blaise Pascal), de la diffusion de la culture scientifique et technique - compétence obligatoire de la Région, des lieux d'innovation et de l'

entrepreneuriat étudiant, mais encore amplifiées avec des initiatives nouvelles comme le volet scientifique du CPER.

En investissement, le budget 2021 s'élève à **32,000 M€ en AP**, en augmentation de **10,73 %**, et à **31,100 M€ en CPI**. Cette dotation se traduit par :

- une enveloppe identique à 2020, dédiée au dispositif de soutien à l'acquisition d'équipements scientifiques et technologiques de pointe (SESAME) d'un montant de **6,000 M€ en AP**. Ce dispositif plébiscité par les laboratoires de recherche favorise également les collaborations avec les entreprises, dans un objectif de mutualisation des équipements et d'excellence des équipes en complémentarité avec les financements dans le cadre du CPER, à hauteur de 2,500 M€ ;
- un budget dédié aux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés et au GIP Genopole de **18,300 M€ en AP** afin de poursuivre, à même hauteur qu'en 2020, l'engagement régional pour une année supplémentaire de labellisation des treize DIM retenus en 2016 par le Conseil Scientifique Régional ;
- la reconduction du budget d'investissement en faveur de la diffusion de la culture scientifique à hauteur de **0,100 M€ en AP** ;
- par ailleurs, une enveloppe dotée de **4,100 M€ en AP** est proposée afin de financer des plateformes mutualisées et équipements scientifiques dans le cadre du CPER ; ainsi que des programmes de recherche et développement en phase de maturation et d'amorçage ;
- enfin, il est proposé de dédier **3,500 M€ en AP** en faveur de la création, sur les campus des établissements d'enseignement et de recherche, de lieux d'innovation partagés et ouverts, en lien avec le plan de relance Santé.

En fonctionnement, le budget 2021 s'élève à **21,000 M€ en AE et CPF**, en augmentation de **1,55 %**.

En 2021, les objectifs de soutien à la recherche d'excellence et de visibilité internationale sont toujours au cœur de l'action régionale. La Région poursuit son effort de soutien à l'emploi scientifique non seulement via les DIM ou au travers du programme « Paris Region PhD » mais aussi avec le projet européen Paris Region Fellowship piloté par la Région. Elle poursuit également sa politique ciblée sur l'entrepreneuriat étudiant, pour laquelle elle s'est particulièrement investie depuis 2017. Le budget alloué permettra de renforcer les actions majeures soutenues jusque-là et de développer de nouvelles opérations, avec :

- le financement pour une année complémentaire des projets du GIP Genopole et des nouveaux réseaux « Domaines d'intérêt Majeur », labellisés sur la période 2017-2020 (allocations de recherche, manifestations scientifiques, communication...) pour **15,180 M€**, à même hauteur qu'en 2020 ;
- avec une enveloppe de **4,465 M€**, le programme de soutien aux compétences scientifiques et technologiques permettra de lancer le troisième appel à projets « Paris Region PhD » afin de financer les nouveaux contrats doctoraux mais aussi de confirmer le réseau d'accueil des chercheurs en Île-de-France, ainsi que de poursuivre le financement de chaires d'excellence et la participation des scientifiques à des manifestations d'envergure internationale ;
- le soutien aux actions de diffusion de la culture scientifique à destination du grand public et en particulier des plus jeunes à hauteur de **0,700 M€**, avec la poursuite du programme « Paroles de chercheuses et de chercheurs » ;
- la reconduction des financements dédiés au Conseil Scientifique Régional, aux évaluations et études et à la mise en place d'évènements en lien avec l'enseignement supérieur et la recherche (**0,055 M€**) ;
- le développement d'actions en faveur de l'entrepreneuriat étudiant et du transfert de technologies (**0,600 M€**), en s'appuyant sur le dispositif national PEPITE, en promouvant le dispositif régional PEPITE START'UP Île-de-France, Les Entrepr' Île-de-France et en aidant les initiatives du terrain.

1ère PARTIE :
LES PROPOSITIONS POUR 2021

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2021
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2021

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2020	Proposition BP 2021	BP 2020	Proposition BP 2021
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		56,350	66,350	84,575	76,700
	HP	2,220	2,220	3,350	4,000
	PJ			8,000	7,500
	CP			2,200	3,200
	PR	54,130	64,130	71,025	62,000
Recherche		28,900	32,000	27,200	31,100
	HP	28,900	32,000	25,200	30,100
	PJ			2,000	1,000
	CP				
	PR				
TOTAL		85,250	98,350	111,775	107,800
	HP	31,120	34,220	28,550	34,100
	PJ			10,000	8,500
	CP			2,200	3,200
	PR	54,130	64,130	71,025	62,000

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Proposition BP 2021	BP 2020	Proposition BP 2021
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	56,350	66,350	84,575	76,700
23 - Enseignement supérieur	56,350	66,350	84,575	76,700
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			2,300	1,700
<i>HP23-001</i>			<i>0,100</i>	
<i>CP23-001</i>			<i>0,200</i>	<i>0,200</i>
<i>PJ23-001</i>			<i>2,000</i>	<i>1,500</i>
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			2,300	1,700
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	54,130	64,130	80,025	73,000
<i>HP23-002</i>			<i>1,000</i>	<i>2,000</i>
<i>CP23-002</i>			<i>2,000</i>	<i>3,000</i>
<i>PJ23-002</i>			<i>6,000</i>	<i>6,000</i>
<i>PR23-002</i>	<i>54,130</i>	<i>64,130</i>	<i>71,025</i>	<i>62,000</i>
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	54,130	64,130	80,025	73,000
Orientation et formations supérieures	2,220	2,220	2,250	2,000
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,220	1,220	1,250	1,000
Transition numérique des établissements ESR	1,000	1,000	1,000	1,000
TOTAL	56,350	66,350	84,575	76,700
HP	2,220	2,220	3,350	4,000
PJ			8,000	7,500
CP			2,200	3,200
PR	54,130	64,130	71,025	62,000

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Proposition BP 2021	BP 2020	Proposition BP 2021
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	28,900	32,000	27,200	31,100
92 - Recherche et innovation	28,900	32,000	27,200	31,100
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	6,000	6,000	6,000	6,200
<i>HP92-001</i>				
Soutien aux équipements de recherche	6,000	6,000	6,000	6,200
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	18,300	18,300	16,100	17,000
<i>HP92-006</i>	18,300	18,300	14,100	16,000
<i>PJ92-006</i>			2,000	1,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	18,300	18,300	16,100	17,000
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,100	0,100	0,100
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,100	0,100	0,100
Soutien aux transferts de technologie	4,500	7,600	5,000	7,800
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	4,000	4,100	3,000	6,800
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	0,500	3,500	2,000	1,000
TOTAL	28,900	32,000	27,200	31,100
HP	28,900	32,000	25,200	30,100
PJ			2,000	1,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 902 - Enseignement	76,700
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	76,700
2031 : Frais d'études	20,709
204112 : Etat - Bâtiments et installations	0,767
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	4,602
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	10,968
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,077
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,077
2051 : Concesssions et droits similaires	0,920
2318 : Autres immobilisations corporelles	20,172
238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	18,408
CHAPITRE 909 - Action économique	31,100
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	31,100
204162 : SPIC - Bâtiments et installations	0,963
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	1,723
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	20,474
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	5,294
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	1,924
20423 : Pers de droit privé - Projets d'infra. d'intérêt national	0,722
TOTAL	107,800

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Action : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

Une dotation en crédits de paiement de **1,700 M€** est proposée sur ce programme pour couvrir les engagements antérieurs.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Une enveloppe de **64,130 M€** sera mobilisée en autorisation de programme (AP) sur ce programme afin de financer, dans le cadre du nouveau CPER 2021-2027, deux types d'opérations : les opérations nouvelles et les reprogrammations des opérations maintenues du précédent contrat de plan. Elle permettra également de prendre en charge des réaffectations pour des opérations dont la subvention est devenue caduque ainsi que des surcoûts liés aux impacts de la crise sanitaire, notamment sur les chantiers, pour les opérations réalisées par la Région.

Fin 2020, la Région aura engagé près de 90 % du CPER 2015-2020, soit un taux d'exécution plus élevé que lors du précédent CPER. Les opérations les plus matures auront été financées. Huit opérations seront néanmoins à reprogrammer sur les deux premières années du CPER 2021-2027.

La dotation 2021 comprend ainsi **32,430 M€ pour les reprogrammations d'opérations du CPER 2015-2020** :

- financer la construction d'un **bâtiment de recherche bio-médicale pour l'UPEC** sur le site de la Faculté de médecine à Créteil (94). Le projet prévoit la construction de 6 000 m², afin de développer les activités de recherche de l'Institut Mondor de Recherche Biomédicale (structure mixte UPEC-INSERM) et du Vaccine Research Institute (VRI) - centre de recherche dédié au développement de vaccins contre le VIH et le VHC ;
- poursuivre la réalisation du **bâtiment « Ader » à la Cité Descartes à Champs-sur-Marne (77)**, pour l'**Université Gustave Eiffel** en prévoyant le budget nécessaire au lancement du concours d'architecture, à la rémunération du mandataire et à la réalisation des diagnostics techniques. Dans le cadre du projet I-SITE en cours sur le campus Descartes et de la création de l'Université Gustave Eiffel, de nouveaux besoins émergent en matière de services aux étudiants, accueil d'entreprises et lieux de gouvernance du campus ;
- accompagner le projet de construction du **learning center de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne (91)** en prévoyant le budget nécessaire aux études préalables. Le projet prévoit la restructuration de la bibliothèque existante et l'accueil de l'UFR Sciences de l'Homme et de la Société dans un lieu mutualisé et modulable, au cœur d'Evry. La réalisation d'une extension de l'actuelle bibliothèque est prévue, sur une surface estimée de 5000 m², comprenant en outre des espaces de restauration et d'accueil (auditorium, amphithéâtre) ;
- financer la construction d'un bâtiment pour l'**IUT de Neuville (95)**, site ayant vocation à devenir le pôle sciences et techniques du futur campus international de Cergy-Pontoise. Le projet porté vise le regroupement des formations de l'IUT actuellement dispersées sur quatre sites dans un bâtiment unique situé à Neuville-sur-Oise, pour près de 1700 étudiants ;
- financer la Construction d'un **bâtiment "1ère pierre" sur le Campus Val d'Europe à Serris (77)**. Le futur bâtiment accueillera un pôle d'enseignement et de recherche dans le domaine du tourisme et

intégrera l'Institut Francilien d'Ingénierie des Services actuellement hébergé par Val d'Europe dans le bâtiment Erasme depuis sa création en 2002. Il accueillera 1500 étudiants ;

- participer à la réhabilitation du bâtiment de l'**Ecole normale supérieure rue Lhomond (75)** (phase 2). L'opération concerne la rénovation de l'ensemble immobilier situé au 24, rue Lhomond, dans le 5e arrondissement de Paris, qui accueille trois départements scientifiques (Physique, Chimie, Terre, Atmosphère et Océan). L'ensemble immobilier, construit au début des années 30, n'a connu aucune opération de modernisation générale depuis sa construction. Le projet prévoit une rénovation d'ampleur, scindée en deux phases : la réfection du clos-couvert et des circulations intérieures, puis la restructuration et rénovation des laboratoires de physique et de chimie ;

- financer les travaux et le 1er équipement de l'opération de construction du "**LANDY 2**" pour le **Conservatoire National des Arts et Métiers à Saint-Denis (93)**. Cette opération permet de réaliser une extension de l'actuel Centre de Formation des Apprentis, et de développer des locaux d'enseignement supplémentaires, une bibliothèque et une restauration. Ce projet va permettre au CNAM de libérer des locaux actuellement loués à Paris.

Une dotation de **76,700 M€** en crédits de paiement (CPI) permettra de financer les opérations en cours.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

Une dotation de **1,220 M€** est prévue en autorisations de programme (AP) et **1,000 M€** en crédits de paiements (CPI) en 2021 pour l'accès de proximité à l'enseignement supérieur et pour développer les innovations partenariales dans les formations de l'enseignement supérieur.

La Région s'est fixée, dans son Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, l'objectif de contribuer à l'interpénétration du monde professionnel et de l'université dans les domaines de la recherche et de la formation professionnelle continue. Grâce au Programme Investissements d'Avenir (PIA 3), la Région pourra notamment soutenir le développement de formations courtes, professionnalisantes et personnalisées ou encore le développement de la formation continue des salariés au sein des universités, ou bien des partenariats entreprises - universités sur des projets innovants prioritairement dans les domaines couverts par les Campus des Métiers et des Qualifications et le plan Industrie.

Enfin certains territoires étant mal desservis en offre de formation universitaire, le développement d'un réseau de sites facilitant malgré tout l'accès à l'enseignement supérieur grâce au digital mais aussi à un coaching personnalisé est encouragé. A l'instar de la Digitale Académie de Montereau, huit sites ont été ouverts en 2019 et 2020 et la Région soutiendra l'investissement initial nécessaire à l'ouverture de nouveaux espaces dédiés en 2021.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Une dotation de **1,000 M€** est prévue en autorisations de programme (AP) et de **1,000 M€** en crédits de paiements (CP) en 2021 pour la transition numérique des établissements du supérieur.

Le SRESRI a affiché clairement la volonté de la Région de promouvoir la constitution d'universités et de campus de haut niveau, adaptés aux transformations de l'économie de la connaissance et à la révolution digitale. La transition numérique constitue un défi majeur pour le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les années à venir, tant sur le plan de l'attractivité des campus grâce à des innovations pédagogiques aux standards internationaux et à l'amélioration des conditions d'accueil, de vie et d'études, que pour redéfinir les interactions avec le monde économique et les territoires.

En 2021, grâce à cette dotation, la Région consacrera la 5eme édition des « Trophées franciliens de l'innovation numérique dans le supérieur » comme un de ses dispositifs-phares. En encourageant depuis cinq ans les établissements du supérieur à développer des projets numériques en lien avec les nombreuses start-ups franciliennes du secteur des Edtechs, la Région s'est montrée particulièrement avisée. Les projets développés dans le cadre des Trophées ont contribué à familiariser les équipes pédagogiques avec la culture digitale, les ont dotées d'outils performants et ont certainement permis une

meilleure réactivité lors du confinement pour assurer la continuité pédagogique et désormais la recherche des nécessaires solutions hybridant présentiel et distanciel.

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Action : Soutien aux équipements de recherche

Pour 2021, le budget dédié au dispositif SESAME est de **6,000 M€** en AP et CPI, permettant de financer plus d'une dizaine de projets d'équipements scientifiques de pointe, d'une moyenne de 0,600 M€, afin de renforcer la compétitivité des laboratoires de recherche franciliens et leur attractivité internationale. Ceux-ci viendront s'ajouter aux 81 équipements financés entre 2016 et 2020 pour près de 33,000 M€.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Fin 2016, la Région Ile-de-France a choisi de labelliser, pour la période 2016-2020, en tant que Domaines d'intérêt majeur (DIM), 13 réseaux de recherche thématiques, dont le nouvel objectif commun, était de s'ouvrir davantage aux acteurs du transfert de technologie ainsi qu'aux entreprises. Une année supplémentaire de financement, pour l'année 2021, est proposée, avant le lancement d'un nouvel appel à projets en vue de nouvelles labellisations en 2022.

Au total sur ce programme, **18,300 M€** seront mobilisés, à la même hauteur qu'en 2020, en faveur des DIM et du GIP Genopole, d'une part, pour mener des projets de recherche et, d'autre part, pour équiper leurs laboratoires de nouveaux équipements scientifiques et technologiques.

Pour ce qui concerne le GIP Genopole la dotation 2021 est maintenue à 4,600 M€ dont 3,000 M€ dédiés au financement de l'Institut de Génomique Numérique inscrit au Contrat de Plan Etat-Région.

17,000 M€ sont prévus en CPI sur cette action en 2021.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,100 M€** en AP et CPI permettra, comme les années précédentes, le soutien en investissement, complémentaire à celui prévu en fonctionnement, des actions en faveur de la diffusion de la culture scientifique portées par les acteurs franciliens et retenues à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Une enveloppe dotée de **4,100 M€** en AP et de **6,800 M€** en CPI est proposée afin de soutenir les projets de transfert de technologie des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, et notamment le cofinancement avec l'Etat de plateformes mutualisées et d'équipements scientifiques dans le cadre du CPER, à hauteur 3,000 M€ prévisionnels, basés sur le montant que l'Etat mobilisait sur le CPER précédent. Il s'agit de renforcer les actions qui concourent à susciter des liens entre les laboratoires de recherche et le tissu économique et plus particulièrement avec les PME et les ETI.

Sera également mis en place un nouveau dispositif de soutien aux projets de maturation (deeptech émergence) issus des laboratoires académiques en vue d'un transfert vers les entreprises, en articulation avec les propositions faites dans le cadre du programme opérationnel FEDER 2021-2027.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

Il est proposé de dédier **3,500 M€** en AP et **1,000 M€** en CPI en faveur de la création, sur les campus des établissements d'enseignement et de recherche, de lieux d'innovation, de lieux mixtes partagés et ouverts ou d'espaces de travail collaboratif.

Le paysage francilien évolue à grande vitesse et le mouvement actuel en faveur de l'entrepreneuriat étudiant pousse les établissements d'enseignement supérieur à se doter de lieux attractifs et ouverts pour l'accueil de ces nouveaux entrepreneurs : espaces de coworking, fablab, living lab... La Région entend accompagner cet effort en lien avec sa politique de soutien à l'entrepreneuriat.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2021
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2021

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2020	Proposition BP 2021	BP 2020	Proposition BP 2021
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		10,340	10,540	10,340	12,540
	HP	10,340	10,540	10,340	12,540
	PJ				
	CP PR				
Recherche		20,680	21,000	20,680	21,000
	HP	20,680	21,000	20,680	21,000
	PJ				
	CP PR				
TOTAL		31,020	31,540	31,020	33,540
	HP	31,020	31,540	31,020	33,540
	PJ				
	CP PR				

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Proposition BP 2021	BP 2020	Proposition BP 2021
	M €	M €	M €	M €
931 - Formation professionnelle et apprentissage	0,400	0,400	0,400	0,400
11 - Formation professionnelle	0,400	0,400	0,400	0,400
113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,400	0,400	0,400	0,400
Accès à l'information et à l'orientation	0,400	0,400	0,400	0,400
<i>HP113-004</i>				
Service public régional de l'orientation - SPRO	0,400	0,400	0,400	0,400
932 - Enseignement	9,940	10,140	9,940	12,140
23 - Enseignement supérieur	9,940	10,140	9,940	12,140
Actions en faveur de la mobilité internationale	3,920	3,920	3,920	3,920
<i>HP23-004</i>				
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,850	3,850	3,850	3,850
Accueil des étudiants étrangers	0,070	0,070	0,070	0,070
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	5,480	5,680	5,480	7,680
<i>HP23-008</i>				
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	5,480	5,680	5,480	5,680
Aide d'urgence enseignement supérieur - Covid 19				2,000
Orientation et formations supérieures	0,540	0,540	0,540	0,540
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	0,540	0,540	0,540	0,540
TOTAL	10,340	10,540	10,340	12,540
HP	10,340	10,540	10,340	12,540

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Proposition BP 2021	BP 2020	Proposition BP 2021
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	20,680	21,000	20,680	21,000
92 - Recherche et innovation	20,680	21,000	20,680	21,000
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	4,145	4,465	4,145	4,465
<i>HP92-001</i>				
Accueil et accompagnement des chercheurs	0,500	0,500	0,500	0,500
Allocations de recherche et Chaires	3,505	3,825	3,505	3,825
Soutien aux coopérations scientifiques	0,140	0,140	0,140	0,140
Evaluations, études, actions support	0,055	0,055	0,055	0,055
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,010	0,010	0,010	0,010
Evaluations, études, actions support	0,045	0,045	0,045	0,045
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	15,180	15,180	15,180	15,180
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	15,180	15,180	15,180	15,180
Soutien au dialogue sciences- société	0,700	0,700	0,700	0,700
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,700	0,700	0,700	0,700
Soutien aux transferts de technologie	0,600	0,600	0,600	0,600
<i>HP92-008</i>				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	0,600	0,600	0,600	0,600
TOTAL	20,680	21,000	20,680	21,000
HP	20,680	21,000	20,680	21,000

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 931 - Formation professionnelle et apprentissage	0,400
Sous fonction 11 - Formation professionnelle	0,400
Code fonctionnel 113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,400
65738 : Organismes publics divers	0,400
CHAPITRE 932 - Enseignement	12,140
Sous fonction 23 - Enseignement supérieur	12,140
611 : Contrats de prestations de services	2,000
6156 : Maintenance	0,012
6182 : Documentation générale et technique	0,061
6226 : Honoraires	0,182
6228 : Divers	0,012
6234 : Réceptions	0,121
6238 : Divers	0,097
6513 : Bourses	3,463
6518 : Autres	0,012
65511 : Etablissements publics	0,061
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	0,304
65735.1 : Autres groupements de collectivités et EPLE - Lycées publics	0,049
65738 : Organismes publics divers	4,006
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	1,742
6581 : Redev. pr conces., bvts, lic., procédés, dr et val. simil.	0,018
CHAPITRE 939 - Action économique	21,000
Sous fonction 92 - Recherche et innovation	21,000
61358 : Autres	0,126
6226 : Honoraires	0,375
6228 : Divers	0,376
6231 : Annonces et insertions	1,126
6234 : Réceptions	0,376
6238 : Divers	0,126
65734 : Communes et structures intercommunales	0,500
65738 : Organismes publics divers	8,873
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	9,122
TOTAL	33,540

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi

Programme : Accès à l'information et à l'orientation

Action : Service public régional de l'orientation - SPRO

Une dotation de **0,400 M€ en AE et 0,400 M€ en CP** est proposée pour 2021.

Dans le cadre de l'axe 2 de la stratégie régionale, la Région met en œuvre la territorialisation du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) à l'échelle pertinente des bassins d'emploi, échelle choisie également pour l'application des politiques de développement économique, d'emploi et de formation. L'objectif est de créer un réseau local du SPRO à même de répondre au mieux aux besoins des bénéficiaires, compte tenu des caractéristiques de leur bassin de résidence. En d'autres termes, il s'agit ici de construire un service public de premier niveau d'accueil et d'information sur les métiers, la formation et l'emploi, ce qui suppose un travail en commun et une synergie de l'ensemble des acteurs tant au niveau régional qu'au niveau des bassins.

Au niveau régional des matinées de l'orientation ont été organisées ainsi que des semaines sur les métiers, comme par exemple la semaine des métiers du sanitaire, du social et du medico-social prévue fin novembre, une newsletter a été créée.

Au niveau local, la Région a mis en place une coordination et un financement a été attribué à travers des contrats de coopération public-public pour 8 réseaux locaux dès 2019 et 16 supplémentaires en 2020. En 2021, l'objectif est de parvenir à la mise en place d'un SPRO local dans l'ensemble des 22 bassins d'emplois. 8 nouveaux SPRO locaux devraient donc être soutenus : Il s'agit des bassins : Est, Nord-Est et Centre Seine et Marne, Brie-Créçois, Sud Essonne, Seine Aval, Grand Paris Grand Est et Grand Paris Sud Est Avenir.

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

La dotation de **3,850 M€** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) proposée en 2021 sur l'action "Aide à la mobilité internationale" est stable par rapport à 2020 – année où elle a été maintenue pour sécuriser les étudiants, malgré la crise sanitaire et l'arrêt des déplacements à l'étranger. Elle permettra d'accompagner les étudiants franciliens dans leur projet de mobilité qui sont pour l'instant plutôt prévus au deuxième semestre 2021. Les Bourses Mobilité Ile-de-France sont proposées aux étudiants inscrits en DUT, licences, masters et dans certains brevets de technicien supérieur (BTS), sous condition de ressources, ainsi qu'aux doctorants. Partir à l'étranger dans le cadre de ses études est aujourd'hui une composante forte de l'expérience étudiante qui permet d'acquérir des compétences disciplinaires et transversales (les *softskills*) valorisables par la suite sur le marché du travail. La Région contribue ainsi à l'insertion des étudiants en donnant un coup de pouce à ceux que leur niveau de revenu pourrait empêcher de partir à l'étranger. Depuis le début de la mandature, 12 200 étudiants ont bénéficié du dispositif régional d'aide à la mobilité internationale.

Soutenir la mobilité des étudiants et des doctorants est aussi un facteur d'attractivité de l'Ile-de-France car ils sont les premiers ambassadeurs de notre région et de leur université ou école. C'est en partant de ce constat que les Trophées des étudiants-ambassadeurs ont été créés et ils seront reconduits en 2021.

Action : Accueil des étudiants étrangers

En 2021, la dotation proposée est de **0,070 M€**, en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP), comme en 2020, pour financer l'accueil d'étudiants et chercheurs étrangers à la Maison de l'Ile-de-France.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

L'action est dotée en 2021 de **5,680 M€** en AE et **5,680 M€** CPF

L'action en faveur de l'accès à l'enseignement supérieur s'inscrit comme l'une des premières priorités du SRESRI. En 2021, l'aide au mérite et l'aide à la reprise d'études par le passage du DAEU (diplôme d'accès aux études universitaires) continueront de favoriser l'accès aux études de nombreux Franciliens, grâce aux bourses d'un montant de 1 000 €.

L'enveloppe mobilisée en 2021, soit 4,780 M€, permettra d'attribuer pour l'année universitaire 2020-2021 des aides au mérite pour tous les étudiants franciliens boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat en Ile-de-France. L'enveloppe a été recalibrée et tient compte de l'augmentation forte du nombre de bacheliers avec mention très bien à la session de juin 2020 (+ 48 %) ainsi que du nombre de boursiers également en hausse.

La mobilisation de cette enveloppe permettra également de soutenir une nouvelle promotion d'étudiants en DAEU éligibles à l'aide régionale en 2021-2022, à la fois à travers l'octroi d'une bourse pour 900 d'entre eux, mais également en participant au financement de l'ensemble des formations au DAEU dispensées par 12 universités franciliennes.

Par ailleurs, le budget des actions « cordées de la réussite », doublé en 2017 est augmenté chaque année depuis, au titre des engagements pris dans le plan Région Solidaire. Il est doté en 2021 de 0,900 M€ en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP). Ce dispositif vise à encourager la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur des élèves qui en ont la motivation et les capacités. La dotation permettra de financer les programmes d'accompagnement (tutorat collectif ou individuel en particulier, visites culturelles ou d'entreprises, activités sportives, etc.) mis en place par les établissements d'enseignement supérieur à destination de lycéens de première et terminale et de toucher toujours davantage de jeunes lycéens, notamment professionnels et en zones rurales.

Action : Aide d'urgence enseignement supérieur - Covid 19

Une dotation de **2,000 M€** est proposée en crédits de paiement pour permettre de solder les versements au titre du dispositif d'aide à l'équipement numérique des étudiants boursiers entrant en première année d'études supérieures mis en place en 2020.

Programme : Orientation et formations supérieures

La dotation budgétaire 2021 de **0,54 M€** en autorisations d'engagement (AE) et **0,54 M€** en crédits de paiement (CP) permettra de financer différentes actions en déclinaison de la stratégie régionale de l'information et de l'orientation tout au long de la vie adoptée en mai 2019.

Les « Trophées ORIANE » de l'orientation, initiés en 2018, seront poursuivis en 2021 pour faciliter l'émergence, la détection, le soutien et le développement de projets de Smart Orientation mais également pour soutenir les projets portés par les acteurs de l'orientation œuvrant dans les réseaux locaux mis en place par la Région.

Cette enveloppe permettra également de financer des actions d'animation et de développement de l'expérience étudiante dans les résidences étudiantes et cités universitaires. Les actions soutenues devront impliquer les étudiants résidents, sur leur lieu de vie et dans leur quartier, avec l'objectif d'améliorer le vivre ensemble et favoriser les expériences collectives et le développement de nouvelles compétences. Ce soutien de la Région, après une première expérimentation soutenue en 2019, avec le programme MA1SON porté par l'association Article1, a été repris dans la nouvelle stratégie en faveur du logement votée au CR de novembre pour être développée en 2021.

Elle permettra également de prendre en charge les frais de gestion imputables en fonctionnement du programme IFPAI financé et présenté dans la section d'investissement.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Sur ce programme, **4,465 M€** en AE et CPF, soit une augmentation de 7,72 % par rapport à 2020, sont prévus pour mettre en place différents dispositifs et actions en faveur de l'attractivité des acteurs franciliens de la recherche, en termes de compétences et d'accueil notamment.

Action : Accueil et accompagnement des chercheurs

Cette action, qui mobilise **0,500 M€** en AE et en CPF, devrait dans la continuité des années précédentes, permettre le soutien au dispositif d'accueil des chercheurs étrangers porté par ACC&SS Paris-Île-de-France au sein des quatre centres de mobilité franciliens (Paris-Jourdan, Paris-Nord, Paris-Sud et Marne-la-Vallée) et des deux antennes locales (Évry et Créteil).

Action : Allocations de recherche et Chaires

L'enveloppe de **3,825 M€**, en AE et CPF permettra en premier lieu de lancer un nouvel appel à candidatures dans le cadre du dispositif "Chaires d'Excellence Blaise Pascal", lesquelles ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité scientifique internationale de la Région Île-de-France.

En second lieu, il est prévu de poursuivre l'initiative « Paris Region PhD » lancée en 2019 visant à soutenir l'emploi scientifique francilien, à développer les compétences au sein des laboratoires et à favoriser l'insertion professionnelle des doctorants grâce à un programme d'allocations doctorales, sur des thématiques ciblées et prioritaires, en partenariat avec des entreprises). La montée en charge du dispositif Paris Region PhD se traduit par un objectif d'une vingtaine de nouvelles allocations de 3 ans en 2020, qui s'ajoutent aux 51 allocations de 2019 et 2020.

Enfin, seront recrutés les 26 premiers postdoctorants, au sein des laboratoires franciliens et notamment des DIM, retenus dans le cadre du programme européen H2020-COFUND « Paris Region Fellowship piloté par la Région. Au total, entre 2021 et 2022, ce sont 52 postdoctorants qui pourront rejoindre les équipes académiques franciliennes.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

Les **0,140 M€** inscrits sur cette action, en AE et en CPF, ont pour objectif de favoriser la tenue et la participation des chercheurs à des événements scientifiques de dimension internationale, permettant de renforcer l'attractivité de l'Île-de-France et de permettre l'accompagnement de la Région par des cabinets d'expertise de sa candidature à des projets européens.

Programme : Evaluations, études, actions support

Action : Conseil scientifique régional

L'enveloppe est maintenue à hauteur de **0,010 M€** en AE et CPF pour permettre le fonctionnement du Conseil Scientifique Régional.

Action : Evaluations, études, actions support

La proposition de **0,045 M€** en AE et en CPF est identique depuis 2017 et sera mobilisée pour divers achats de prestations nécessaires à la fois pour réaliser les actions et supports destinés à valoriser la politique régionale dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, et mener les études indispensables à l'évaluation de l'action régionale.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Au total, sur cette action, **15,180 M€** en AE et en CPF, à même hauteur qu'en 2020, seront mobilisés pour soutenir en fonctionnement les Domaines d'intérêt majeur labellisés pour la période 2017-2020, ainsi que le biocluster Genopole situé sur le territoire d'Evry.

2021 permettra ainsi aux équipes des DIM, labellisés initialement entre 2017 et 2020, de bénéficier d'une année complémentaire pour le financement de leurs actions, avant la labellisation de nouveaux DIM en 2022

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,700 M€** en AE et CPF est proposée sur cette action pour le soutien aux acteurs franciliens de la culture scientifique et technique, afin d'accompagner des projets de diffusion de la culture scientifique auprès de tous les publics.

Au-delà de l'appel à projets annuel, en 2021, sera poursuivie le programme Paroles de chercheuses et de chercheurs comprenant 100 conférences dans 100 lycées franciliens.

L'objectif de ces deux initiatives est de favoriser la diffusion de la démarche scientifique, de valoriser des parcours de scientifiques auprès des lycéens, de faire connaître les initiatives des acteurs de la science (chercheurs, acteurs de la médiation scientifique...), de créer des vocations ou simplement de faire connaître.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

Une enveloppe dotée de **0,600 M€** en AE et CPF est proposée :

- pour développer des actions d'animation et de mise en réseau des différents acteurs qui interviennent sur le champ de la valorisation de la recherche et du transfert de technologie,
- pour mettre en place des actions prioritairement axées sur l'entrepreneuriat étudiant (Programme PEPITE Start'up à Station F, tremplin PEPITE, coordination inter-Pepite, Les Entrep'...).

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2021	Proposition d'AP pour 2021	Echéancier des crédits de paiement			
			2021	2022	2023	Au-delà
902 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	186,257	66,350	76,700	77,761	38,380	59,767
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur	4,300		1,700	1,000	1,000	0,600
CP23-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2021	0,200		0,200			
échéancier des CP sur AP 2021						
PJ23-001						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2021	4,100		1,500	1,000	1,000	0,600
échéancier des CP sur AP 2021						
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	178,635	64,130	73,000	75,095	36,636	58,035
HP23-002						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2021	5,948		2,000	2,500	0,520	0,928
échéancier des CP sur AP 2021						
CP23-002						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2021	15,590		3,000	2,030	0,570	9,990
échéancier des CP sur AP 2021						
PJ23-002						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2021	11,256		6,000	1,565	0,546	3,146
échéancier des CP sur AP 2021						
PR23-002						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2021	145,841		57,000	60,000	20,000	8,841
échéancier des CP sur AP 2021		64,130	5,000	9,000	15,000	35,130
Orientation et formations supérieures	3,322	2,220	2,000	1,666	0,744	1,132
HP23-009						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2021	3,322		2,000	1,000	0,300	0,022
échéancier des CP sur AP 2021		2,220		0,666	0,444	1,110
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	186,257	66,350	76,700	77,761	38,380	59,767
Total des CP sur AP antérieures à 2021	186,257		71,700	68,095	22,936	23,527
Total des CP sur AP 2021		66,350	5,000	9,666	15,444	36,240

INVESTISSEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2021	Proposition d'AP pour 2021	Echéancier des crédits de paiement			
			2021	2022	2023	Au-delà
909 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	106,474	32,000	31,100	30,307	23,715	53,352
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	25,158	6,000	6,200	6,200	6,800	11,958
HP92-001						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2021	25,158		6,032	5,000	5,000	9,126
échéancier des CP sur AP 2021		6,000	0,168	1,200	1,800	2,832
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	73,216	18,300	17,000	18,392	14,915	41,209
HP92-006						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2021	72,216		13,000	14,000	14,000	31,216
échéancier des CP sur AP 2021		18,300	3,000	4,392	0,915	9,993
PJ92-006						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2021	1,000		1,000			
échéancier des CP sur AP 2021						
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,265	0,100	0,100	0,050	0,030	0,185
HP92-007						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2021	0,265		0,030	0,030	0,020	0,185
échéancier des CP sur AP 2021		0,100	0,070	0,020	0,010	
Soutien aux transferts de technologie	7,835	7,600	7,800	5,665	1,970	
HP92-008						
échéancier des CP sur AP antérieures à 2021	7,835		5,520	1,865	0,450	
échéancier des CP sur AP 2021		7,600	2,280	3,800	1,520	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	106,474	32,000	31,100	30,307	23,715	53,352
Total des CP sur AP antérieures à 2021	106,474		25,582	20,895	19,470	40,527
Total des CP sur AP 2021		32,000	5,518	9,412	4,245	12,825

FONCTIONNEMENT

Enseignement supérieur

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2021	Proposition d'AE pour 2021	Echéancier des crédits de paiement			
			2021	2022	2023	Au-delà
931 - Formation professionnelle et apprentissage						
11 - Formation professionnelle	0,348	0,400	0,400	0,248	0,100	
113 - Formation certifiante des personnes en	0,348	0,400	0,400	0,248	0,100	
Accès à l'information et à l'orientation	0,348	0,400	0,400	0,248	0,100	
HP113-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	0,348		0,300	0,048		
échéancier des CP sur AE 2021		0,400	0,100	0,200	0,100	
932 - Enseignement						
23 - Enseignement supérieur	10,184	10,140	12,140	7,059	0,549	0,576
Actions en faveur de la mobilité internationale	5,184	3,920	3,920	4,060	0,549	0,575
HP23-004						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	5,184		3,280	1,904		
échéancier des CP sur AE 2021		3,920	0,640	2,156	0,549	0,575
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants	4,441	5,680	7,680	2,440		0,001
HP23-008						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	4,441		4,441			
échéancier des CP sur AE 2021		5,680	3,239	2,440		0,001
Orientation et formations supérieures	0,559	0,540	0,540	0,559		
HP23-009						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	0,559		0,432	0,127		
échéancier des CP sur AE 2021		0,540	0,108	0,432		
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	10,532	10,540	12,540	7,307	0,649	0,576
Total des CP sur AE antérieures à 2021	10,532		8,453	2,079		
Total des CP sur AE 2021		10,540	4,087	5,228	0,649	0,576

FONCTIONNEMENT

Recherche

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2021	Proposition d'AE pour 2021	Echéancier des crédits de paiement			
			2021	2022	2023	Au-delà
939 - Action économique						
92 - Recherche et innovation	43,308	21,000	21,000	19,719	14,720	8,869
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	8,234	4,465	4,465	3,652	2,573	2,009
HP92-001						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	8,234		4,331	2,000	1,903	
échéancier des CP sur AE 2021		4,465	0,134	1,652	0,670	2,009
Evaluations, études, actions support	0,011	0,055	0,055	0,011		
HP92-003						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	0,011		0,011			
échéancier des CP sur AE 2021		0,055	0,044	0,011		
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	33,628	15,180	15,180	15,180	11,769	6,679
HP92-006						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	33,628		11,992	11,385	10,251	
échéancier des CP sur AE 2021		15,180	3,188	3,795	1,518	6,679
Soutien au dialogue sciences- société	0,924	0,700	0,700	0,515	0,294	0,115
HP92-007						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	0,924		0,630	0,200	0,094	
échéancier des CP sur AE 2021		0,700	0,070	0,315	0,200	0,115
Soutien aux transferts de technologie	0,511	0,600	0,600	0,361	0,084	0,066
HP92-008						
échéancier des CP sur AE antérieures à 2021	0,511		0,420	0,091		
échéancier des CP sur AE 2021		0,600	0,180	0,270	0,084	0,066
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	43,308	21,000	21,000	19,719	14,720	8,869
Total des CP sur AE antérieures à 2021	43,308		17,384	13,676	12,248	
Total des CP sur AE 2021		21,000	3,616	6,043	2,472	8,869

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2020

INVESTISSEMENT

**TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2020**

		AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2020	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2020	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		56,350	52,837	84,575	65,392
	HP	2,220	4,469	3,350	2,077
	PJ			8,000	11,096
	CP			2,200	0,513
	PR	54,130	48,368	71,025	51,706
Recherche		28,900	28,781	27,200	21,878
	HP	28,900	28,781	25,200	21,500
	PJ			2,000	0,378
	CP				
	PR				
TOTAL		85,250	81,618	111,775	87,270
	HP	31,120	33,250	28,550	23,577
	PJ			10,000	11,474
	CP			2,200	0,513
	PR	54,130	48,368	71,025	51,706

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2020	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
902 - Enseignement	56,350	52,837	84,575	65,392
23 - Enseignement supérieur	56,350	52,837	84,575	65,392
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			2,300	1,104
<i>HP23-001</i>			0,100	0,093
<i>CP23-001</i>			0,200	0,050
<i>PJ23-001</i>			2,000	0,961
Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur			2,300	1,104
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	54,130	50,868	80,025	62,418
<i>HP23-002</i>		2,500	1,000	0,114
<i>CP23-002</i>			2,000	0,463
<i>PJ23-002</i>			6,000	10,135
<i>PR23-002</i>	54,130	48,368	71,025	51,706
Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur	54,130	50,868	80,025	62,418
Orientation et formations supérieures	2,220	1,969	2,250	1,870
<i>HP23-009</i>				
Orientation et formations supérieures	1,220	0,970	1,250	0,970
Transition numérique des établissements ESR	1,000	0,999	1,000	0,900
TOTAL	56,350	52,837	84,575	65,392
HP	2,220	4,469	3,350	2,077
PJ			8,000	11,096
CP			2,200	0,513
PR	54,130	48,368	71,025	51,706

Recherche

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2020	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
909 - Action économique	28,900	28,781	27,200	21,878
92 - Recherche et innovation	28,900	28,781	27,200	21,878
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	6,000	6,782	6,000	5,000
<i>HP92-001</i>				
Soutien aux équipements de recherche	6,000	6,782	6,000	5,000
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	18,300	17,250	16,100	12,948
<i>HP92-006</i>	<i>18,300</i>	<i>17,250</i>	<i>14,100</i>	<i>12,570</i>
<i>PJ92-006</i>			<i>2,000</i>	<i>0,378</i>
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	18,300	17,250	16,100	12,948
Soutien au dialogue Sciences- Société	0,100	0,129	0,100	0,130
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,100	0,129	0,100	0,130
Soutien aux transferts de technologie	4,500	4,620	5,000	3,800
<i>HP92-008</i>				
Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR	4,000	3,420	3,000	3,000
Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus	0,500	1,200	2,000	0,800
TOTAL	28,900	28,781	27,200	21,878
HP	28,900	28,781	25,200	21,500
PJ			2,000	0,378

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

902 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Bibliothèque et vie étudiante dans les établissements d'enseignement supérieur

1,104 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur ce programme pour couvrir les engagements antérieurs.

Programme : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Action : Enseignement et recherche dans les établissements d'enseignement supérieur

Les affectations s'établissent à 48,868 M€ en autorisations de programme et les mandatements sont estimés à 62,418 M€ en crédits de paiement.

Les principales opérations financées en 2020 sont :

- les travaux pour la construction du **pôle universitaire Porte de la Chapelle**, volet parisien du Campus Condorcet. L'opération est inscrite au Contrat de plan Etat-Région 2015-2020 pour un montant de 69 M€, réparti entre trois financeurs à part égale soit 23 M€ : la Région Île-de-France, la Ville de Paris et l'Etat. Le bâtiment du site de La Chapelle sera dédié à des formations de licence et de master de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne en histoire, philosophie, géographie et histoire de l'art. Environ 13 000 m² de surface utile seront réalisés afin d'accueillir des locaux d'enseignement, d'administration universitaire, de vie étudiante et de documentation dont une bibliothèque de 4 000 m². Un local de 600 m² destiné à accueillir un espace de vie étudiante de la Ville de Paris ainsi que des espaces de restauration gérés par le CROUS de 1 100 m² complètent ce programme. (21,8 M€);

- la construction du bâtiment **MATHSTIC à Villetaneuse** (93) pour permettre l'extension et le regroupement des laboratoires d'informatique et de mathématiques du Laboratoire d'Analyse, de Géométrie et d'Application (LAGA) de l'université Paris Nord Sorbonne (Paris 13). Il s'inscrit dans un axe de poursuite des investissements en faveur de l'extension des laboratoires d'informatique et de mathématiques de l'université, favorisant son implication dans le pôle Cap Digital (7 M€) ;

- la réalisation de **l'Institut de l'Autonomie**, 2ème phase du Pôle Longévité et vieillissement pour Sorbonne Université à Ivry-sur-Seine (94). Cette opération est financée en totalité par la Région. Il s'agit de la phase travaux de l'opération, les études et diagnostics ayant été financés au CPER précédent à hauteur de 0,5 M€. Un avenant a formalisé l'évolution du projet vers une clinique de l'autonomie. Cette opération portée par Sorbonne Université prévoit de rénover le bâtiment Pasteur de l'APHP pour y développer sur 1138m² des laboratoires expérimentaux accueillant des patients et permettant de tester en vraie grandeur des technologies d'aide à l'autonomie des personnes âgées. (5,6 M€) ;

- la rénovation de l'existant et la construction d'un nouveau bâtiment sur le site de Brunoy (91) du Muséum national d'histoire naturelle en vue du développement d'un **pôle d'excellence scientifique « Biodiversité – Santé »** (3 M€). Le MNHN souhaite en effet mener avec le CNRS et l'Office français de la biodiversité un projet alliant diffusion de la culture scientifique et développement de la recherche en matière de santé environnementale. La conception du projet immobilier sera construite autour d'un objectif d'exemplarité environnementale, en particulier autour de la biodiversité et s'inscrit dans le cadre du Domaine d'Intérêt Majeur de recherche « One-Health, une seule santé humaine et animale » ;

- la seconde phase de restructuration de **l'ENVA à Maisons-Alfort** (94) qui comprend la rénovation globale du campus de 12 hectares réalisée en plusieurs tranches. La Région a concentré son soutien sur

trois bâtiments de recherche et d'enseignement (Nocard, Chauveau et Agora). Il s'est agi en 2020 d'affecter le financement de **2,8 M€** dédié au bâtiment Agora, qui va permettre de regrouper les salles d'enseignement aujourd'hui dispersées sur le site, ainsi que la formation continue ;

- la réhabilitation de la **Faculté de Médecine de la Pitié Salpêtrière (75)**, avec la réalisation d'une première tranche de travaux autour du laboratoire de Myologie (**2 M€**). Le projet de réhabilitation de la Faculté de Médecine de la Pitié Salpêtrière concerne deux bâtiments situés au 91 et 105 boulevard de l'Hôpital pour respectivement 18 650 et 12 580 m² SHON. C'est un projet d'ampleur qui, outre la mutualisation des laboratoires de recherche, vise l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments, la diminution des coûts d'exploitation ainsi que la mise en conformité en matière d'accessibilité et de sécurité. Le campus accueille 11 000 étudiants et 1600 chercheurs et enseignants-chercheurs ;

- la restructuration du **restaurant universitaire du CROUS « Les Etats-Unis »** à Versailles (78) afin d'améliorer l'offre de restauration étudiante (**1,7 M€**) ; L'opération, inscrite au CPER 2015-2020, a permis d'engager la restructuration et la rénovation complète de l'équipement de 1400 m², d'augmenter sa capacité d'accueil et diversifier l'offre de restauration ;

- les équipements et installations techniques du **bâtiment de recherche « Synergie 2** qui doit permettre d'accueillir les activités de recherche et d'enseignement du CNAM dans le domaine de l'agroalimentaire, la biologie, et la chimie. Il sera construit à Saint-Denis (93) à proximité des implantations actuelles du CNAM. Ce dernier s'est engagé à co-financer l'opération à hauteur de 1,5 M€ compte-tenu de la densité des équipements scientifiques à installer, et à prendre de plus en charge le 1er équipement pour un montant de 400 000 €. Il s'agit ici de l'avance correspondant à ce co-financement, qui sera reversée à la Région au fur et à mesure de l'avancement de l'opération (**1,5 M€**) ;

- les études pour la construction d'un **bâtiment pour la recherche biomédicale** de 4 050 m² sur le site de la Faculté de médecine à Créteil (**1M€**). L'objectif est de développer les activités de recherche du VRI (Vaccine Research Institute, laboratoire d'excellence) et de l'IMRB (Institut Mondor de recherche biomédicale) ainsi que l'accueil d'équipes extérieures publiques ou privées à vocation médicale ;

- les études de conception pour la construction du **learning center de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne** qui prévoit la restructuration de la bibliothèque existante et l'accueil de l'UFR Sciences Humaines et Sociales dans un lieu mutualisé. Il s'agissait en 2020 de financer les études, la part travaux étant proposée en reprogrammation pour le futur CPER (**0,5 M€**) ;

- les études de programmation du **campus international**, volet immobilier du projet I site de CY Cergy Paris Université, pour consolider la programmation fonctionnelle des différents sites du campus au sein de l'agglomération et finaliser le programme immobilier, juridique et financier de la principale opération du campus : l'opération Hirsch (**0,155 M€**).

- le **suivi environnemental de la Maison Ile-de-France** au sein de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) afin de mesurer les performances du bâtiment. La Maison de l'Île de France a été primée par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet « BEPOS » Bâtiment à Energie positive et bénéficie d'un suivi environnemental réalisé par le CEREMA. Cette prestation a permis de réaliser d'importants gains en matière d'économies d'énergie. Il reste cependant à optimiser l'installation solaire thermique et sa régulation, de même que le confort d'été. Les performances du bâtiment ont été objectivées et comparées à un panel de bâtiments comparables, ce qui le place parmi les projets les plus performants (**0,013 M€**).

La crise sanitaire a impacté sensiblement la mise en œuvre de chantiers ou opérations, entraînant des surcoûts financiers qui pèsent sur les entreprises, ou mettent en difficulté leur réalisation. C'est notamment le cas de certaines opérations relevant du CPER. Cette crise génère en effet, pour les entreprises, des coûts directs (gardiennage, mise en sécurité du site, désinfection d'espaces, aménagement de points d'eau, installations de chantier adaptées aux mesures de distanciation ...) et indirects, liés à la baisse de la productivité sur les chantiers ou l'augmentation des coûts d'approvisionnement. Trois affectations ont été proposées pour couvrir une partie de ces **surcoûts liés à la COVID** pour les opérations réalisées par la Région, et dont il était nécessaire de sécuriser les appels d'offres Travaux :

- l'extension du **bâtiment du CNAM situé rue du Landy** à Aubervilliers (Landy 2). Il s'agit d'une opération inscrite au CPER 2007-2013 et reprise au CPER 2015-2020, dont le surcoût est estimé à

1,800 M€. Ce montant résulte de l'application d'une majoration de 8% sur le coût des travaux, estimés à 23,52 M€. Le montant total de l'opération est de 33,3 M€ dont 5 M€ financés par l'Etat ;

- la construction d'un bâtiment sur le **Campus Val d'Europe à Serris** en remplacement des locaux provisoires mis à disposition par le SAN (« Bâtiment 1ère pierre – Serris). Il s'agit d'une opération relevant du CPER 2015-2020, dont le surcoût est estimé à **1,000 M€**. Ce montant a été estimé sur les mêmes bases que précédemment, pour une assiette de travaux de 11,36 M€. Le permis de construire est en cours d'instruction et l'appel d'offres travaux devrait être lancé d'ici la fin 2020.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

Les affectations s'établissent à **0,970 M€** en autorisations de programme et **0,970 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

La dotation permet de financer, à parité Etat-Région, dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir régionalisé « soutien à l'ingénierie de formation professionnelle et d'offres d'accompagnement innovantes » opéré par la Caisse des dépôts et Consignations (CDC) des projets pour développer de nouvelles formations, courtes, professionnalisantes en partenariat avec les entreprises. L'appel à projet a été lancé en fin d'année.

Action : Transition numérique des établissements ESR

Les affectations s'établissent à **0,999 M€** en autorisations de programme et **0,900 M€** de crédits de paiement devraient être mandatés.

L'ambition de la Région Île-de-France de devenir la première « Smart Region » d'Europe implique de mettre les nouveaux usages numériques au cœur des politiques publiques qu'elle conduit dans tous les domaines, dont l'enseignement supérieur.

Pour inciter les établissements du supérieur à monter des projets en partenariat avec des entreprises innovantes du secteur des Edtech, la Région lance chaque année, depuis 2017, un appel à manifestation d'intérêt. En 2020, la 4ème édition des « Trophées Edtech », ciblée plus particulièrement cette année, sur les thématiques « santé », « amélioration des conditions de vie étudiante », « pédagogies innovantes et notamment collaboratives » a permis de sélectionner 9 projets numériques innovants.

Pour faciliter l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes qui en sont éloignés pour des raisons géographiques ou sociales, la Région soutient également la création de tiers lieux d'enseignement à distance, de type Digitales académies qui contribuent à la réduction des fractures territoriales. La dotation 2020 a également permis de soutenir l'implantation de 2 nouveaux lieux d'accès de proximité à l'enseignement supérieur sur les sites Chanteloup-les-Vignes (78) et Garges-Lès-Gonesse (95).

Recherche

909 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Action : Soutien aux équipements de recherche

6,782 M€ ont été affectés au cours de l'année sur cette action, soit un budget réalisé à hauteur de 113%.

20 projets d'équipements scientifiques et technologiques (4 de plus qu'en 2020) ont pu être financés, sur les 47 déposés dans le cadre de l'appel à projets SESAME 2020. Ces projets étaient répartis selon les thématiques suivantes : 9 en biologie/santé, 6 en physique, 3 en sciences de la Terre et 2 en Sciences Humaines et Sociales.

La Région s'est appuyée sur les COMUe pour pré-sélectionner les projets des établissements. Ceux « hors COMUe » ont néanmoins pu déposer les leurs. Au final, ont été retenus : 6 projets de Paris Sciences et Lettres, 5 de Paris Saclay, 3 de Sorbonne Université, 2 projets de Sorbonne Paris Cité et de Paris Est ainsi qu'un de l'Institut Polytechnique de Paris un hors COMUe.

Au total, ce sont donc 81 équipements qui ont été financés entre 2016 et 2020 pour près de 33,000 M€.

La prévision de mandatement est de **5,000 M€** sur cette action.

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

17,250 M€ ont été affectés en faveur des projets d'investissement d'une partie des DIM labellisés en 2016 et du GIP Genopole, soit 94,26% du budget alloué.

La prévision de mandatement est de **12,570 M€** sur ce programme.

Une enveloppe de 12,650 M€, soit 0,100 M€ de plus qu'en 2019, a en premier lieu été mobilisée sur cette action, afin que des équipements scientifiques et des projets de recherche puissent être mis en place par les acteurs scientifiques impliqués dans douze des treize Domaines d'Intérêt Majeur, le DIM Math'innov n'ayant fait aucune demande de financement d'équipements.

Celle-ci a été répartie de la façon suivante :

- 1,900 M€ pour Science et ingénierie pour les technologies quantiques (SIRTEQ), 1,700 M€ pour Santé humaine et santé animale (1Health), 1,500 M€ pour Astrophysique et les conditions d'apparition de la vie (ACAV+), 1,400 M€ pour Thérapie Génique, 1,250 M€ pour Qualité de l'air : impacts sanitaires et innovations technologiques et politiques (QI2), 1,200M€ pour Technologies innovantes pour les Sciences de la Vie (ELICIT), 1,000 M€ pour Sciences des solides poreux (Respore) et Matériaux anciens et patrimoniaux (MAP), 0,800 M€ pour Longévité et vieillissement, 0,500 M€ pour Sciences du texte et connaissances nouvelles (STCN) et 0,100 M€ pour Islam en Ile-de- France / histoire, culture et société (PhasIF et Sciences Informatiques (RFSI).

- 0,200 M€ supplémentaires ont par ailleurs été accordés au DIM Onehealth afin de cofinancer, en complément des 0,800M€ en fonctionnement, l'essai clinique européen Discovery de l'INSERM. Celui-ci a pour objet d'évaluer l'efficacité de différents traitements antiviraux existants, visant à limiter la multiplication du virus Covid 19 observée chez certains patients hospitalisés dont l'état s'aggrave. Cet essai a été lancé par le consortium multidisciplinaire REACTing (REsearch and ACTION targeting emerging infectious diseases) qui rassemble des équipes et laboratoires d'excellence, afin de préparer et coordonner la recherche pour faire face aux crises sanitaires liées aux maladies infectieuses émergentes.

Au total, les 13 DIM labellisés en 2016 auront bénéficié de 48,561 M€ en investissement, soit une moyenne de 3,735 M€ par DIM pour la période 2017-2020, à comparer aux 56,060 M€ pour les 16 DIM labellisés pour la période 2012-2015, soit 3,504 M€ par DIM.

Cette enveloppe a permis également d'apporter une participation régionale de 4,100 M€ au programme

d'investissement 2020 du groupement d'intérêt public (GIP) Genopole, en baisse de 0,500 M€ par rapport à 2019. Le financement de la Région était notamment dédié, à hauteur de 2,400 M€, à la première partie du financement du projet de création d'un Institut de Génomique Numérique, et à 1,600 M€ à l'acquisition d'équipements pour les laboratoires du site.

Programme : Soutien au dialogue Sciences- Société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,244 M€**, près de 2,5 fois plus que celle prévue, a été mobilisée pour le soutien en investissement, aux projets de diffusion de la culture scientifique, relevant de la compétence régionale.

- 0,115 M€ ont en premier lieu été transférés sur le budget du développement économique afin de financer le projet de service numérique Mon Île-de-Sciences, intégré à la plateforme régionale Smart Services et offrant aux franciliens un accès aux ressources scientifiques dédiées au grand public produites et diffusées en Île-de-France.

- 0,129 M€ ont également été accordés en complément du soutien en fonctionnement, aux 17 des 37 projets de diffusion de la culture scientifique retenus à l'issue de la procédure annuelle d'appel à projets 2020.

La prévision de mandatement s'élève à **0,130 M€**.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

4,620 M€ ont été affectés en 2020, soit une affectation de près de 103% sur ce programme, pour développer les collaborations entre laboratoires et entreprises et favoriser la valorisation de la recherche en vue de la création d'entreprises.

La prévision de mandatement s'élève à **3,800 M€**.

Action : Soutien aux projets de transfert de technologie des laboratoires et des établissements ESR

Pour cette action, **3,420 M€**, soit une réalisation à hauteur de 85,5 %, ont été affectés dans le cadre de l'intervention de la Région sur le volet « accompagnement et transformation des filières » du Programme des Investissements d'Avenir (PIA 3) régionalisé et de la première édition des Prix des Innovateurs 2020.

3,340 M€ ont été dédiés aux troisième et quatrième appels à projets, lancés en partenariat avec l'Etat, en faveur de la transformation des filières industrielles en vue du cofinancement d'équipements technologiques ou de plateformes au sein d'établissements de recherche publique, ouverts aux PME/ETI. Pour le troisième appel à projets, cinq projets ont été déposés et deux sélectionnés pour un financement, moitié avance remboursable et moitié subvention, à parité entre l'Etat et la Région et à hauteur de 1,922 M€ au total. Il s'agit des plateformes de l'Université Paris Est Créteil (UPEC) spécialisée sur les questions de propriété et de contrôles chimiques et biologiques d'équipements spatiaux ou nano satellites (CubeSats) et de l'Ecole Nationale Supérieure Paris-Saclay dédiée à des applications d'apprentissage automatique via l'intelligence artificielle et ouverte aux entreprises.

Les résultats du quatrième appel à projets seront connus début 2021.

Depuis le lancement de ce nouveau dispositif fin 2018, 10 plateformes mutualisées d'envergure ont pu être financées, grâce aux 6,000 M€ affectés par la Région.

A également été lancé le premier « Prix des Innovateurs », opéré dans le cadre de la concertation régionale de la filière santé, pour lequel trois lauréats sur 29 candidatures déposées ont été retenues. Au total 0,080 M€ ont été attribués en faveur des travaux de recherche et développement des équipes des lauréats et aux candidats. Les Prix des Innovateurs en santé, met à l'honneur des chercheuses et chercheurs de moins de 45 ans et leurs équipes, et l'excellence scientifique, technologique et thérapeutique de talents franciliens et des innovations dont l'impact médical sociétal ou encore de santé publique sont particulièrement remarquables.

3,000 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

Action : Soutien à la création d'espaces collaboratifs sur les campus

L'enveloppe a été réalisée à hauteur de **1,200 M€** en AP, soit 2,5 fois plus qu'inscrit au BP 2020. Ces lieux permettent à la fois d'assurer les transferts de connaissances et/ou de technologies entre les activités d'enseignement et de recherche de ces établissements et les entreprises en vue de la création d'entreprises et de renforcer l'attractivité des campus, en offrant des « hubs » de convivialité et de vie.

Un nouveau lieu emblématique a ainsi pu bénéficier de ce financement régional : les Espaces Makers de l'Université Paris Dauphine à hauteur de 1,200 M€. Ces nouveaux espaces dédiés à l'innovation pédagogique et au travail collaboratif s'inscrivent dans le cadre du plan d'attractivité du campus Paris-Dauphine "2019-2024 Dauphine demain". Ces espaces seront dédiés à la créativité et à l'innovation, avec notamment une creative zone, deux salles d'apprentissage innovant, une salle de brainstorming / visualisation représentant 270 m² de surface utile nette au service de l'innovation pédagogique, du travail collectif, de la créativité des étudiants et enseignants chercheurs, au sixième étage de la nouvelle aile emblématique de la modernisation du campus de Paris Dauphine

0,800 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés.

FONCTIONNEMENT

**TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2020**

		AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
		BP 2020	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2020	Prévision de consommation au 31/12
		M €	M €	M €	M €
Enseignement supérieur		10,340	14,728	10,340	11,831
	HP	10,340	14,728	10,340	11,831
	PJ				
	CP PR				
Recherche		20,680	22,550	20,680	16,396
	HP	20,680	22,550	20,680	16,396
	PJ				
	CP PR				
TOTAL		31,020	37,278	31,020	28,227
	HP	31,020	37,278	31,020	28,227
	PJ				
	CP PR				

Enseignement supérieur

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2020	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
931 - Formation professionnelle et apprentissage	0,400	0,400	0,400	0,235
11 - Formation professionnelle	0,400	0,400	0,400	0,235
113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi	0,400	0,400	0,400	0,235
Accès à l'information et à l'orientation <i>HP113-004</i>	0,400	0,400	0,400	0,235
Service public régional de l'orientation - SPRO	0,400	0,400	0,400	0,235
932 - Enseignement	9,940	14,328	9,940	11,596
23 - Enseignement supérieur	9,940	14,328	9,940	11,596
Actions en faveur de la mobilité internationale <i>HP23-004</i>	3,920	3,571	3,920	3,171
Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens	3,850	3,500	3,850	3,100
Accueil des étudiants étrangers	0,070	0,071	0,070	0,071
Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants <i>HP23-008</i>	5,480	10,432	5,480	8,100
Développement de l'accès à l'enseignement supérieur	5,480	4,779	5,480	4,100
Aide d'urgence enseignement supérieur - Covid 19		5,653		4,000
Orientation et formations supérieures <i>HP23-009</i>	0,540	0,325	0,540	0,325
Orientation et formations supérieures	0,540	0,325	0,540	0,325
TOTAL	10,340	14,728	10,340	11,831
HP	10,340	14,728	10,340	11,831

Recherche

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2020	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2020	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
939 - Action économique	20,680	22,550	20,680	16,396
92 - Recherche et innovation	20,680	22,550	20,680	16,396
Soutien aux compétences scientifiques et technologiques	4,145	4,773	4,145	4,041
<i>HP92-001</i>				
Accueil et accompagnement des chercheurs	0,500	0,500	0,500	0,500
Allocations de recherche et Chaires	3,505	4,153	3,505	3,500
Soutien aux coopérations scientifiques	0,140	0,120	0,140	0,041
Evaluations, études, actions support	0,055	0,055	0,055	0,055
<i>HP92-003</i>				
Conseil scientifique régional	0,010	0,005	0,010	0,005
Evaluations, études, actions support	0,045	0,050	0,045	0,050
Soutien aux domaines d'intérêt majeur	15,180	16,401	15,180	11,000
<i>HP92-006</i>				
Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)	15,180	16,401	15,180	11,000
Soutien au dialogue sciences- société	0,700	0,850	0,700	1,050
<i>HP92-007</i>				
Diffusion de la culture scientifique et technique	0,700	0,800	0,700	0,800
Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)		0,050		0,250
Soutien aux transferts de technologie	0,600	0,471	0,600	0,250
<i>HP92-008</i>				
Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert	0,600	0,471	0,600	0,250
TOTAL	20,680	22,550	20,680	16,396
HP	20,680	22,550	20,680	16,396

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

Enseignement supérieur

931 - Formation professionnelle et apprentissage

11 - Formation professionnelle

113 - Formation certifiante des personnes en recherche d'emploi

Programme : Accès à l'information et à l'orientation

Action : Service public régional de l'orientation - SPRO

Une affectation de **0,400 M€** d'AE a été consacrée au SPRO en 2020 au titre du PRIC. **0,230 M€** devraient être mandatés en crédits de paiement sur cette action.

En 2020, le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) s'est développé dans 9 nouveaux bassins d'emploi. La Région construit, peu à peu, conformément à la stratégie régionale de l'orientation adoptée en mai 2019, un service public territorialisé d'accueil et d'information sur les métiers, la formation et l'emploi.

L'objectif est de mieux faire travailler ensemble les acteurs de l'orientation d'un même bassin, qu'ils se connaissent davantage, mutualisent outils et information et soient ainsi mieux à même de répondre aux besoins des bénéficiaires, compte tenu des caractéristiques de leur bassin de résidence. Pour la création et l'animation du réseau local de l'orientation dans chaque bassin, la Région a contractualisé 16 conventions dites de «coopération public-public».

932 - Enseignement

23 - Enseignement supérieur

Programme : Actions en faveur de la mobilité internationale

Action : Aide à la mobilité internationale des étudiants franciliens

Une dotation régionale de **3,500 M€** a été affectée en AE 2020. La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **3,100 M€**. Ce montant est faible car de nombreux séjours étudiants ont été décalés ou annulés du fait de l'épidémie de la COVID 19.

La dotation en AE a permis d'engager le financement des Bourses Mobilité IDF pour l'aide à la mobilité internationale des étudiants en DUT, licences ou masters en universités, grands établissements et écoles. Elles ont été accordées en partenariat avec 93 établissements et devraient permettre à environ 2500 étudiants de réaliser un stage ou un séjour d'études à l'étranger.

La dotation a également permis d'accorder une bourse à 72 doctorants et 18 BTS. Enfin, elle a également permis de lancer la deuxième édition des Trophées des étudiants-ambassadeurs de l'Ile-de-France. Le premier concours qui s'était déroulé en 2019 avait vu la nomination d'une centaine de lauréats. Ils seront moins nombreux en 2020 car le confinement a freiné la réalisation de certains projets mais 80 candidats étaient toujours en lice en octobre 2020.

Action : Accueil des étudiants étrangers

0,071 M€ en AE et en crédits de paiement auront permis, grâce au paiement de droits réservataires, d'accueillir 77 étudiants et chercheurs étrangers à la Maison de l'Ile-de-France.

Programme : Accompagnement des conditions de vie et d'études des étudiants

Action : Développement de l'accès à l'enseignement supérieur

Une enveloppe de **4,779 M€** a été affectée en 2020 sur ce programme pour financer les bourses « Aide au mérite » et au DAEU mais également le coût de la formation des DAEU et les cordées de la réussite. La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **4,100 M€**.

Pour l'aide régionale au mérite de 1000 €, cette enveloppe a permis l'attribution de 2 220 bourses pour l'année 2020-2021. Les étudiants boursiers éligibles à la suite de leur réussite au bac en juin 2020 avec une mention très bien sont plus nombreux que les années précédentes et le nombre de boursiers s'est également accru. Durant l'année universitaire 2019-2020, l'aide régionale au mérite avait globalement bénéficié à 1 863 étudiants boursiers franciliens.

Cette enveloppe a également permis de rémunérer le CROUS de Paris au titre de la participation aux frais de gestion du dispositif régional.

Les crédits consacrés au DAEU – diplôme d'accès aux études universitaires- ont permis d'accompagner 850 étudiants durant l'année universitaire 2020-2021 en leur versant une aide réévaluée à 1000 €. Depuis le lancement de ce dispositif en 2016, près de 3000 franciliens ont bénéficié d'une aide régionale pour leur reprise d'études et la préparation au DAEU.

Le soutien de la Région à la reprise d'étude se traduit également par le versement d'une subvention, aux 12 universités franciliennes dispensant des cours de préparation au diplôme d'accès aux études universitaires pour l'année universitaire 2020-2021. Le financement de la Région représente en moyenne la moitié du budget de ces formations mais avec des parts très variables d'une université à l'autre (entre le quart et les trois-quarts).

Une part des crédits de subvention de fonctionnement aux 12 universités, 0,188 M€, émane du Pacte Régional Investissement Compétences (PRIC), signé entre l'Etat et la Région Ile-de-France le 4 avril 2019 et financés sur le budget de la formation professionnelle. Ils permettent d'accompagner des projets spécifiques proposés par 3 universités (Paris Diderot, Paris Nanterre et Paris 13 Nord Sorbonne) pour des publics particuliers (migrants, étudiants empêchés) ou ciblés sur l'enseignement à distance.

Enfin cette enveloppe aura permis de financer en 2020 40 cordées de la réussite dont 33 renouvellements et 7 nouvelles. Pour cette année scolaire, 25 436 lycéens auront ainsi bénéficié d'un accompagnement.

A noter qu'une évaluation des dispositifs Cordées de la réussite et du DAEU ont été réalisées par l'Institut Paris Region cette année et ces résultats présentés aux élus de la commission Enseignement supérieur et recherche.

Action : Aide d'urgence enseignement supérieur - Covid 19

Une dotation régionale de **5,653 M€** a été affectée en AE 2020. La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **4,000 M€**. Les crédits de paiement restant seront mandatés en début d'année 2021 pour permettre l'attribution des chèques à une deuxième vague d'étudiants (ceux dont le statut de boursier n'avait pu être confirmé en octobre).

Pour lutter plus spécifiquement contre la précarité numérique chez les étudiants, la Région a décidé de consacrer un budget de plus de 6 M€ pour la mise en place d'une aide à l'équipement numérique des étudiants boursiers qui entrent en première année d'études supérieures à l'université, dans les écoles, dans les classes préparatoires et en sections de techniciens supérieurs dans les lycées. La Région souhaite ainsi lutter contre la fracture sociale qui s'est installée et ne plus permettre qu'en 2020 un étudiant démarre ses études supérieures sans accès aux outils numériques aujourd'hui indispensables. Cette aide facilitera le bon déroulement de leurs études dans un contexte où les formules hybrides en présentiel et distanciel se généralisent.

Un budget supplémentaire de 5,000 M€ a été voté en juin 2020, des redéploiements de crédits entre lignes pour 0,653 M€ et un financement de 0,500 M€ au titre du budget des Formations Sanitaires et Sociales ont permis d'affecter 6 M€ pour aider tous les étudiants boursiers entrant en première année d'études supérieures à s'équiper en matériel informatique.

Ce sont ainsi plus de 60 000 étudiants qui devraient bénéficier d'un bon d'achat de 100 €.

Un marché a été lancé et le groupe Up, éditeur des chèques Cadhoc a été retenu pour la mise en œuvre

du dispositif. Les bons, envoyés à leur domicile à partir de début novembre, permettront aux étudiants de se fournir en matériel dans des enseignes spécialisées en informatique. Une seconde vague d'attribution est prévue en début d'année 2021.

Programme : Orientation et formations supérieures

Action : Orientation et formations supérieures

Une dotation régionale de **0,325 M€** a été affectée en AE 2020. La prévision de mandatement en crédits de paiement est de **0,325 M€**.

Le budget de ce programme a fortement augmenté car la stratégie régionale de l'information et de l'orientation votée au mois de mai 2019 est désormais mise en œuvre. Ce programme est en outre complété par les 0,400 M€ affectés au titre du Programme Régional d'investissement dans les Compétences (PRIC) sur le chapitre 931 cf. ci-dessus.

Cette dotation a permis la réalisation de la troisième édition des Trophées Oriane qui a permis de récompenser 9 projets innovants émanant de membres du Service Public Régional de l'Orientation. Les projets retenus, en lien avec le plan d'urgence déployé par la Région pendant la crise sanitaire, ont été ceux les mieux à même de répondre aux deux réalités apparues : d'une part, l'importance du numérique et du distanciel tant pour la continuité pédagogique que pour l'accès à l'information et à l'orientation ; d'autre part, la fracture numérique et souvent sociale pour les publics souvent les plus éloignés de l'emploi, décrocheurs, jeunes ni en formation scolaire ou continue, ni en emploi (NEETs), ou encore personnes en situation de handicap.

Cette dotation a également permis de soutenir le projet ORACCLE porté par l'université Numérique Île-de-France (UNIF), qui réunit l'ensemble des universités d'Île-de-France, l'université des Antilles, les trois académies d'Île-de-France, la Région, l'ONISEP et des partenaires de l'orientation et de l'emploi, et qui propose des actions pour rapprocher les acteurs de l'enseignement secondaire et ceux du supérieur.

Elle permet aussi de payer les frais de gestion de la Caisse des dépôts et consignations relatifs à l'instruction des projets IFPAI dans le cadre du programme PIA 3 régionalisé.

Enfin cette enveloppe a permis de soutenir la poursuite de l'expérimentation concernant l'animation des lieux de vie étudiante menée par l'association Article 1. Cette animation qui a perduré pendant la période de confinement sous des formes renouvelées a montré toute son utilité non seulement pour développer des compétences transverses chez les résidents mais aussi créer du lien social, si important à cette période de la vie.

Recherche

939 - Action économique

92 - Recherche et innovation

Programme : Soutien aux compétences scientifiques et technologiques

Action : Accueil et accompagnement des chercheurs

0,500 M€ ont été dédiés à l'activité du réseau ACC&SS Paris-Île-de-France, en faveur du soutien à l'accueil des chercheurs étrangers en mobilité et donc de l'attractivité de notre territoire. Ce réseau, dont la coordination est assurée par la CIUP, fédère quatre centres implantés sur sept sites en Ile-de-France : Acc&ss Paris Nord, Acc&ss Paris Centre, Acc&ss Paris Est, Acc&ss Science accueil sur le territoire sud francilien. Les centres Acc&ss Paris Nord, Acc&ss Paris Centre et Acc&ss Paris Est sont gérés par la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP). Le centre Acc&ss Science accueil est géré par l'association Science Accueil.

0,500 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Allocations de recherche et Chaires

4,153 M€ ont été mobilisés sur cette action et répartis comme suit :

- 0,678 M€ pour le cofinancement par la Région de quatre "Chaires d'excellence" (dites "Blaise Pascal") sur dix-huit candidatures reçues. Ces chaires d'excellence ont vocation à accueillir des chercheurs étrangers de toutes disciplines et de réputation mondiale, renforçant ainsi la visibilité et l'attractivité de la Région Île-de-France. Les chercheuses et chercheurs retenus en 2020, qui viendront partager leurs expériences et leurs connaissances au sein de la communauté régionale viennent de l'Université de New York, de l'Université de Toronto, de l'Université de Californie Berkeley et de l'Université de Glasgow et seront respectivement accueillis à l'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles, à Sorbonne Université (Eur'ORBEM), à l'Université Paris 1 (Institut d'histoire et de philosophie des sciences et techniques et au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (IRFU)

Pour la première année, deux femmes et deux projets en sciences humaines et sociales ont été retenus. Au total, depuis 2016, vingt chaires ont été financées par la Région pour plus de 3,600 M€.

- 2,100 M€ pour le financement de 21 allocations de recherche doctorales de recherche « Paris Region PhD » sur les 46 projets déposés au second appel à projets de ce nouveau dispositif. Celui-ci s'adresse à tous les laboratoires souhaitant accueillir des doctorants, recrutés sur la base de l'excellence de leur profil scientifique, et dont le projet de recherche, en lien avec les thématiques des Domaines d'Intérêt Majeur, doit être co-construit en partenariat avec un acteur socio-économique.

Ces 21 allocations doctorales « Paris Region PhD », cofinancées à hauteur de 100 000 € chacune adressent en priorité les enjeux suivants : intelligence artificielle, robotique, machine learning, deep learning, big data, modélisation numérique, bases réduites, traitements numériques, analyse statistique... de toutes les disciplines : santé, sciences de la vie, science physique, mathématiques, sciences humaines et sociales (27 % des projets)..., intégrant une approche interdisciplinaire (plus de 60% des projets envisagent une application en santé).

La crise sanitaire et la période de confinement ne remettent néanmoins nullement en question le recrutement de ces doctorants qui devront commencer leur thèse au cours du 1er trimestre 2021 au plus tard.

- 0,375 M€, afin de financer de manière exceptionnelle pour une durée maximale de 3 mois 52 contrats doctoraux cofinancés par la Région entre 2017 et 2019, retenus dans le cadre des appels à projets ARDoc (allocations de recherche doctorales hors DIM) de 2017 et 2018 et Paris Region PhD de 2019 et qui en ont fait la demande sur les 68 financés au total.

En effet, en raison de l'impact de la crise sanitaire sur leurs travaux et activités de recherche en cours, interrompus durant la période de confinement, la Région a proposé de leur accorder une durée supplémentaire et un financement complémentaire associé. Les expérimentations complètement

arrêtées avec la fermeture des laboratoires et l'impossibilité d'accès aux ressources documentaires à cause de la fermeture des bibliothèques, suivies d'une réouverture progressive de ces lieux ont empêché les doctorants d'avancer dans leurs travaux de recherche dans le respect du planning prédéfini. Cette prolongation permet aux doctorants dont les travaux ont été impactés par la crise sanitaire et qui en ont fait la demande, de finaliser sereinement leur thèse en vue de l'obtention de leur diplôme de doctorat.

Ce financement a été permis grâce à une dotation au budget supplémentaire votée en juin 2020 de 1,300 M€.

- 1,000 M€ pour le nouveau programme « Smart Lab Paris Région », composé de jeunes chercheuses et chercheurs d'équipes pluridisciplinaires, mobilisés pour deux ans sur des travaux en lien avec les enjeux de sortie de crise sanitaire et de résilience du territoire francilien, dans toutes leurs dimensions (sociales, économiques, politiques, éthiques, sanitaires, psychologiques).

Le projet Lability de l'Université Gustave Eiffel a été retenu parmi les huit projets déposés au premier appel à projets. Ce programme mobilise à partir de janvier 2021 une équipe de neuf chercheuses et chercheurs, issus de différentes disciplines mêlant sciences humaines et sociales et sciences de l'ingénieur (économie, aménagement, sociologie, informatique, physique), sur des projets relevant de 2 axes de réflexion transversaux : les risques et opportunités associés au développement du télétravail (i), les modalités d'une gestion résiliente des réseaux de transport (ii).

3,500 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Action : Soutien aux coopérations scientifiques

0,120 M€ ont été mobilisés pour financer trois prestations de consultants retenus pour l'accompagnement du projet européen Cofund et le recrutement d'experts internationaux.

0,041 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Evaluations, études, actions support

Action : Conseil scientifique régional

Une enveloppe de **0,005 M€** a été affectée pour permettre le fonctionnement du nouveau Conseil scientifique régional, en particulier pour accompagner la mobilisation de ses vingt membres sur la procédure de labellisation des nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur (DIM), mais aussi pour contribuer à l'évaluation des dispositifs et soutiens que la Région apporte aux communautés scientifiques.

Action : Evaluations, études, actions support

0,050 M€ ont été affectés sur cette action pour financer notamment des actions de communication et d'achat de visibilité, permis par un transfert de 0,005 M€ depuis l'action « Conseil scientifique régional ».

Programme : Soutien aux domaines d'intérêt majeur

Action : Soutien aux domaines d'intérêt majeur (DIM)

Une enveloppe de **16,401 M€** a été mobilisée afin de soutenir en fonctionnement, à hauteur de :

- 9,730 M€, les 13 nouveaux Domaines d'Intérêt Majeur labellisés sur la période 2017-2020. Le soutien de la Région porte sur des allocations de recherche (doctorales et postdoctorales), des colloques scientifiques, etc.

Au total, ce sont ainsi 40,560 M€ qui ont été mobilisés pour les DIM labellisés en 2016, pour la période 2017-2020, auxquels s'ajoutent 5,100 M€ des allocations doctorales Paris Region PhD, soit une moyenne de 3,512 M€ par DIM .

- 0,800 M€ afin de soutenir les dépenses de fonctionnement du DIM One Health dans le cadre du soutien régional dans la recherche sur le COVID-19

- 0,621 M€ afin de financer de manière exceptionnelle, pour une durée maximale de 3 mois, 77 contrats doctoraux cofinancés par la Région entre 2017 et 2019, dans le cadre des programmes des DIM et qui

en ont fait la demande sur les 146 financés au total.

Comme dans le cas des contrats doctoraux financés via les dispositifs Ardoc et Paris Region PhD, cette prolongation permet aux doctorants dont les travaux ont été impactés par la crise sanitaire et qui en ont fait la demande, de finaliser sereinement leur thèse en vue de l'obtention de leur diplôme de doctorat. Ce financement a été permis grâce à une dotation au budget supplémentaire votée en juin 2020 de 1,300 M€.

- 4,000 M€ le fonctionnement du GIP Genopole, soit 0,142 M€ de moins qu'en 2019.

- 1,250 M€ de réaffectations de subventions caduques, suite à des erreurs matérielles.

11,000 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Soutien au dialogue sciences- société

Action : Diffusion de la culture scientifique et technique

Une enveloppe de **0,800 M€** en AE a été mobilisée sur cette action, en faveur de trois programmes de soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, auprès de tous les publics, en particulier les scolaires.

0,650 M€, en hausse de 2,36%, ont ainsi été mobilisés pour le lancement de l'appel à projets annuel CSTI 2020 « La science pour tous ». Trente-sept projets de médiation scientifique organisés en Île-de-France, sur les soixante-quatre reçus, ont ainsi été co-financés dans le cadre de cet appel à projets, destiné à encourager des actions développant la capacité des citoyens à se saisir des enjeux liés aux avancées des connaissances scientifiques, techniques ou industrielles et à inciter les interactions entre laboratoires, associations et entreprises.

Les actions se dérouleront en 2020-2021, sachant qu'au regard de la crise sanitaire, les projets pourront être, partiellement ou en totalité, déployés au format numérique.

Près de la moitié des projets (17) sont des programmes de long terme, tandis que le reste sont actions ponctuelles (14) organisées dans le cadre de festivals scientifiques ou des villages des sciences organisés dans le cadre de la Fête de la Science 2020 ou encore des projets d'informations avec notamment le partenariat privilégié avec le média numérique, The Conversation, qui permet d'éclairer l'actualité avec des articles de chercheurs franciliens destinés au grand public.

Au total entre 2016 et 2020, 170 projets d'acteurs de la médiation, de l'information, de la diffusion scientifiques ont été retenus pour un total cumulé en investissement et fonctionnement de 3,335 M€.

Cette enveloppe a aussi permis de financer pour la troisième, et dernière année de la convention triennale, le fonctionnement de la Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) pour 0,050 M€.

Enfin, 0,100 M€ ont été attribués à un prestataire dans l'objectif d'accompagner la Région pour la mise en place de son nouveau programme « Paroles de chercheuses et de chercheurs », déployé dès novembre 2020 et pour les deux années scolaires à suivre. 100 conférences de deux heures sont prévues dans les lycées franciliens, dont 40 sur 2020-2021. Elles sont données par des chercheuses et chercheurs universitaires ou en entreprise, dans une optique de transmission, de diffusion et de valorisation de la culture scientifique, technique et industrielle, auprès des lycéens.

0,800 M€ devraient être mandatés en crédits de paiement.

Action : Partenariat institutions- citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI)

Une affectation de **0,050 M€** a été réalisée pour permettre le versement d'une subvention de l'université Paris XIII – Nord tombée en caducité.

0,250 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.

Programme : Soutien aux transferts de technologie

Action : Actions d'animation des acteurs de la valorisation et du transfert

0,471 M€ ont été mobilisés sur cette action, soit 78,50 % du budget disponible répartis comme suit :

- 0,370 M€ en faveur de plusieurs programmes en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, en hausse de 32,62 %, ont été reconduits en 2019 : Prix PEPITE Tremplin Île-de-France, PEPITE Start'up à Station F, soutien aux projets des étudiants entrepreneurs franciliens portés par les 8 Pepite franciliens, les Entrep' en Île-de-France,

Les aides régionales en faveur de l'entrepreneuriat étudiant au sein des campus franciliens ont bénéficié à 427 projets et à près de 1 000 étudiants en Île-de-France, depuis 2016, de la sensibilisation, la maturation à l'accélération de leurs projets.

- 0,081 M€ en faveur de Bpifrance comme frais de gestion et d'instruction pour le dispositif SESAME Filières PIA en cofinancement avec l'Etat sur le Plan des Investissements d'Avenir (PIA 3).

- 0,020 M€ relative à la gratification personnelle accordée aux trois lauréats du premier « Prix des Innovateurs 2020 ». Le complément de ces prix (0,080 M€) relève d'un budget d'investissement et est mis à la disposition des équipes des lauréats pour développer leur projet de recherche.

0,250 M€ de crédits de paiement devraient être mandatés sur cette action.